

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: 16

Artikel: Italie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On n'acheva donc, en 1865, que la construction des écuries et le manège situé au levant.

Le bâtiment principal ayant été couvert l'année suivante, les travaux de gypserie et de plâtrissage commencèrent ; ils furent poursuivis toute l'année. Un retard apporté dans la pose des planchers contrairement aux conventions et une confusion dans le placement des dalles dans les veranda eurent pour fâcheuse conséquence d'empêcher l'exécution des travaux de menuiserie avant la mauvaise saison, de sorte que ces travaux durèrent jusqu'à la fin de mars 1867, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée des troupes dans la caserne. On avait achevé, en 1866, les écuries du midi et l'arsenal.

Une reconnaissance provisoire des travaux eut lieu le 15 mars 1867 ; mais les travaux qu'exigeait le rapport des experts ne purent être faits que vers la fin de l'année, parce que dès le mois de mars la caserne avait été occupée par de la troupe. La reconnaissance définitive fut effectuée le 2 mars 1868.

Après ce court aperçu de la marche des constructions, nous devons parler de la direction des travaux et des services personnels de M. Blotnitzki. Durant la construction, les autorités n'ont pas négligé d'apporter toute leur attention à cette partie de l'entreprise et d'ordonner à cet égard des inspections suivies de la présentation de rapports spéciaux et détaillés ; de sorte que nous pouvons nous borner à porter à votre connaissance le résultat de ces inspections, en nous abstenant de formuler par nous-mêmes des appréciations, pour lesquelles nous n'avons d'ailleurs aucune compétence.

Le rapport de MM. Wolff, Dähler et Kubli, du 6 novembre 1865, renferme ce qui suit :

« On ne doit pas oublier que le bâtiment de la caserne a quatre façades complètes et semblables entre elles, tandis que dans les autres bâtiments de ce genre les façades donnant sur la cour sont beaucoup plus simples que les autres, ce qui permet encore de faire une notable économie. Si, malgré cela, le prix d'unité de 26 centimes par pied cube n'est pas dépassé, cela ne peut provenir que de la conclusion de conventions très avantageuses et d'une direction habile et prévoyante. Les soussignés se sont assurés d'ailleurs que les prix d'unité de ces conventions sont en moyenne inférieurs à ceux que l'on paie généralement à Thoune pour des travaux du même genre. »

(A suivre.)

Italie. — Dans la séance de la Chambre du 10 juillet, le général La Marmora a demandé à interroger le ministère à l'occasion de la récente publication officielle prussienne sur la guerre de 1866, qui renferme des assertions passablement blesantes pour l'armée italienne et pour ses chefs. L'interrogation a été admise par le général Menabrea et fixée à quelques jours plus tard. Mais on croit qu'elle n'aura pas d'autre suite, bon nombre de journaux et de députés pensant que la meilleure réponse serait une autre publication officielle de la guerre de 1866 par l'état-major italien. Nous partageons aussi cet avis, car nous croyons que le Parlement italien

aurait trop à faire à s'occuper de toutes les publications prussiennes qui dénigrent son armée et son gouvernement.

P.-S. La discussion est venue à la séance du 21. Le président du conseil, M. le général Menabrea, a répondu qu'il appréciait hautement le sentiment qui avait dicté l'interpellation ; qu'on ne pouvait nier que l'armée italienne dans la campagne de 1866 n'eût bien mérité de la patrie et n'eût fourni un aide efficace à la Prusse en retenant 190 mille Autrichiens appuyés au quadrilatère.

Quant à la question même du récit de l'état-major prussien, le général Menabrea fait savoir que cette publication n'a, d'après un avis de Berlin, aucun caractère d'officialité ; que d'ailleurs la traduction française rend d'une manière inexacte le texte allemand, et que les allégations du texte ont toutes été faites dans un esprit malveillant pour l'Italie. Qu'en outre il est arrivé depuis l'interpellation du général La Marmora une note du cabinet de Berlin protestant de sa haute estime pour la conduite de l'armée italienne. En conséquence, le général Menabrea croit qu'aller plus loin serait superflu et intempestif. Du reste le rapport prussien sera examiné avec soin et s'il y a lieu à demander des explications loyales à la Prusse il sera sans doute facile de les obtenir sans ouvrir de grands débats. D'autre part le général Menabrea fait savoir de la part du ministre de la guerre, général Bertolé-Viale, que l'état-major italien est actuellement occupé d'une relation de la campagne vénète de 1866, ce qui sera bien la meilleure réplique aux fausses assertions.

Le général La Marmora s'est empressé de se ranger à cette opinion, car son intention avait surtout été, ajoute-t-il, de provoquer la publication d'un récit de l'état-major italien, à l'instar de ceux des états-majors autrichien, prussien et bavarois dont la publication se poursuit actuellement. Le général La Marmora fit remarquer aussi que s'il y a des inexactitudes dans le texte français du rapport prussien il n'y a pas moins d'injustice dans le texte allemand, et que ce n'est pas seulement dans le rapport en question que le gouvernement prussien s'est montré injuste envers l'Italie. A cette occasion le général La Marmora donna lecture d'une note prussienne du 17 juin 1866 qu'il recommande aux rédacteurs de la relation italienne comme un document intéressant à enregistrer et à méditer.

La discussion d'interpellation en resta là, sans être suivie d'aucune votation.

Quant à la note prussienne sus-indiquée, signée de M. d'Usedom, elle fait actuellement le tour des journaux et la joie des stratèges politiques, qui la tordent à plaisir pour en sortir des conclusions favorables à leurs divers points de vue. Toute question accessoire à part, cette note restera comme une nouvelle et frappante caractéristique de l'égoïste politique prussienne et comme un curieux spécimen des allures hautaines dont elle usait envers son allié péninsulaire. Elle prescrivait à celui-ci, comme à un subordonné, tout un plan de campagne, et quelle campagne ? Lancer l'armée italienne sur . . . le Danube, en tournant le quadrilatère par l'Adriatique et en allant insurger la Hongrie ! Rien que ça ! Quand on fait de si beaux plans on les exécute soi-même, aurait pu répondre avec raison M. le général La Marmora, qui préféra ne rien répondre du tout.

Ce fantastique projet d'opération n'avait évidemment d'autre sérieux que l'in-

tention bien arrêtée du cabinet de Berlin de faire tirer ses marrons du feu par les Italiens. Il lui eût été bien plus facile d'insurger la Hongrie depuis la Silésie que d'imposer cette tâche à son allié, qui aurait à traverser la flotte de Tegethof, les fortes garnisons du Littoral, les réserves de la Croatie, en laissant sur sa gauche toute l'armée de l'archiduc Albert appuyée au quadrilatère et aux autres places de Vénétie. Du reste quand les Prussiens pénétrèrent en Hongrie, ils se gardèrent bien de l'insurger, non plus que la Bohême.

Par ménagement, assure-t-on, pour la Russie, ils ne firent pas même entrer en ligne leur légion Klapka. A aucun moment, soit de la lutte soit de la paix, ils ne menèrent contre l'empire de Habsbourg la guerre à outrance et révolutionnaire dont ils voulaient charger l'Italie, sans doute pour la brouiller avec toutes les puissances et la mieux tenir en mains. L'état-major italien évita ce piège dangereux quoique grossier, et s'il est naturel que les Prussiens en aient eu quelque dépit il le serait moins que des Italiens pussent hésiter un instant à en être reconnaissants au général La Marmora.

Quelques journaux et brochures ayant mêlé à leur polémique sur l'interpellation La Marmora l'opinion émise par le colonel Lecomte dans son récit de la guerre de 1866 sur le plan de campagne italien, mais en dénaturant étrangement cette opinion, nous leur répondrons en mettant tout simplement sous leurs yeux la teneur exacte des observations qui ont été tronquées.

Voici comment ledit ouvrage s'exprime dans le chapitre intitulé : *Observations sur la première période de la campagne en Italie et sur la bataille de Custozza* :

« On a beaucoup discuté et disputé avant, pendant et après la campagne sur le meilleur plan général d'opérations à adopter de part et d'autre, et l'on a tellement fouillé à cette occasion les plis et replis de la stratégie que nous n'avons pas la prétention de dire quelque chose de nouveau, ni de convaincre ceux qui se sont passionnés pour telle ou telle hypothèse. Nous n'entendons ni faire ici un cours de stratégie, ni entrer dans de longues démonstrations ; nous voulons simplement rappeler quelques principes, auxquels beaucoup font profession de croire, mais que fort peu réussissent à suivre dans la pratique.

« En ce qui concerne les Autrichiens, notre tâche critique sera facile. Au point de vue de la stratégie la courte campagne de l'archiduc Albert restera un modèle classique ; digne de ceux de son illustre père, ainsi que de ceux plus récents de Radetzky et de Hess sur le même théâtre.....

« La discussion du plan général des Italiens nous occupera un peu plus longuement, car nous devons y constater plusieurs atteintes à des règles universellement admises. En premier lieu nous y voyons le vice, au double point de vue de la politique militaire et de la stratégie, qui consista à diviser l'armée en deux masses distinctes, La Marmora et Cialdini, séparées par le Pô et devant agir chacune de son côté, d'une manière presque indépendante.

« Sans doute il était convenable, à l'origine, tant pour la commodité des cantonnements que pour tenir les Autrichiens dans le doute, de présenter un front très étendu, et la chose était assurément aisée avec une armée active de plus de 230 mille hommes. Mais il fallait aussi se mettre en mesure, pour l'ouverture des opé-

rations, de bénéficier de ces forces supérieures, c'est-à-dire d'en pouvoir concentrer *le plus grand nombre possible* sur la direction où l'on voudrait *agir*, d'en laisser *le plus petit nombre possible* sur celles où l'on ne ferait que *des démonstrations*. Il fallait songer aux manœuvres de concentration latérale, le long et en arrière du front, de l'Adriatique aux Alpes, comme on le fit, par exemple, dans le mouvement plus restreint de 1859, de Montebello à Magenta.

« Il est surprenant qu'un gouvernement qui avait montré tant de soin et d'habileté à se procurer, par ses mesures administratives, le maximum des forces disponibles du pays, soit tout-à-coup allé à l'encontre de ces louables efforts en décidant, dès qu'il s'agit de se servir de ces forces, de les morceler en deux fractions incohérentes.

« Le mal vint peut-être de ce qu'on crut chacune des deux fractions assez forte pour pouvoir, sans aucun secours de l'autre, triompher de l'ennemi. A cette excuse qui n'en est pas une, nous ne saurions opposer autre chose que ce que nous avons déjà dit plus haut (page 222), à propos de la marche des Prussiens sur Dresde en deux colonnes séparées par l'ennemi.

« En résumé *une seule* ligne d'opérations devait être choisie ; sur cette ligne le maximum des forces actives, soit 180 à 200 mille hommes, devait être employé, et le reste laissé aux démonstrations et aux réserves générales.

« Rappelons qu'*une* seule ligne est toujours plus simple et plus sûre à parcourir dans un temps voulu, même en pays ami ou douteux, que deux lignes, et que la chose est vrai surtout en terrain ennemi, puisque là des incidents indépendants de notre propre volonté peuvent troubler facilement la coordination des deux séries de mouvements. L'emploi de deux lignes d'opérations principales doit supposer la certitude de leur parfaite simultanéité d'action, chose toujours difficile à obtenir avec de grandes masses, et presque impossible à de grandes distances et avec des obstacles sérieux de l'ennemi.

« Quant au choix de la meilleure ligne d'opérations contre la Vénétie, il a beaucoup occupé et occupe encore bon nombre de militaires italiens. Sans parler du plan qui eût adopté une guerre méthodique de sièges, à commencer sans doute par Peschiera ou Mantoue, il n'y avait que deux lignes principales d'opérations répondant aux circonstances politiques : une par le Bas-Pô sur les environs de Rovigo ; une par le Mincio dans le quadrilatère même. Deux partis en quelque sorte, deux clans vigoureux et ardents s'étaient formés sur ces deux programmes. A la tête de celui du Bas-Pô fut longtemps, si nous ne nous trompons, le général Fanti, puis le général Cialdini et divers publicistes fort distingués ; à la tête du parti du Mincio se trouvait le général La Marmora et autres généraux et écrivains d'un égal mérite.

« Quoique d'excellentes raisons, à côté d'autres vraiment chimériques, aient été avancées des deux parts pour et contre chacun des deux plans, nous n'avons pas réussi à voir dans le fond de ce débat une question de principe et réellement capitale, ni aucun avantage décisif d'une des lignes sur sa rivale.

« Des deux côtés il y avait, avec les mêmes enjeux, des risques presque au même degré à courir, des obstacles naturels et artificiels à surmonter, une armée ennemie finalement à battre. Si sur le Bas-Pô il se trouvait moins de forteresses et de gros

canons à affronter qu'aux abords de Peschiera et de Vérone, il y fallait plus de ponts et de travaux techniques ; il y avait plus de marais et de défilés à passer. C'est en résumé à de bonnes reconnaissances tactiques et topographiques qu'il appartenait de trancher la question de ce choix, à un moment donné, plutôt qu'à la stratégie à en décider d'avance.

« De quelque point en effet qu'on arrivât dans le quadrilatère ou dans ses alentours, il fallait s'attendre à y livrer une bataille, et l'essentiel était de tâcher de livrer cette action avec les avantages suivants :

« Se trouver hors du rayon des places pour éviter leurs puissants feux ;

« Agir de manière à intercepter, en cas de succès, la communication de l'armée ennemie avec le pivot central de Vérone ;

« De manière à faire déboucher promptement des masses considérables ;

« De manière à se conserver de bonnes lignes de retraite.

« Or sous ces rapports la ligne d'opérations du Mincio était, sans contredit, supérieure à celle du Bas-Pô.

« Quant au prétendu avantage de *tourner* le quadrilatère entrevu par les partisans du Bas-Pô, c'était, vu la nature du pays, vu les nombreuses places fortes de la Vénétie et leurs garnisons, une pure et dangereuse utopie, tant qu'on n'avait pas battu préalablement l'armée ennemie principale et qu'on ne l'avait pas renfermée dans ses places. Sans cela plus on aurait voulu tourner le quadrilatère, plus on aurait été tourné soi-même, et plus les conditions dans lesquelles il aurait fallu livrer la bataille finale eussent été défavorables. Agir sur les communications des adversaires est très-bien, mais ce doit être sans compromettre les siennes. Au reste s'il y avait des personnes sérieuses qui crussent réellement à la possibilité de tourner un pivot stratégique, nous ne pourrions que les renvoyer directement aux écrits du maître, au *Traité des grandes opérations* ou au *Précis de l'art de la guerre*, ainsi qu'aux remarquables *Etudes sur la défense des états* du major belge van de Welde.

« Assurément nous ne voulons pas prétendre qu'une opération qui eût consisté dans un passage du Bas-Pô par cent et quelques mille hommes et une action combinée de la flotte aux environs de Venise, avec les démonstration convenables sur le Mincio et dans le Tyrol, n'eût pu être couronnée de succès ; mais elle eût dû aboutir à une bataille, peut-être aux environs de Rovigo déjà, peut-être près de Padoue ou Vicence, ou devant Venise, et cette bataille pouvait être livrée ailleurs dans de meilleures conditions. Décidément gagnée sur un point quelconque, elle amenait les mêmes avantages que sur la zone plus difficile de Rovigo ou de Padoue.

« Nous ne saurions donc point blâmer le gouvernement italien d'avoir adopté la ligne d'opérations du Mincio, en faveur de laquelle durent peser d'ailleurs tous les souvenirs de 1848, 1849 et 1859.....

« On peut en revanche reprocher au gouvernement de n'avoir pas su se tenir fermement et exclusivement à la ligne d'opérations qu'il avait adoptée, et de s'être laissé entraîner, dès l'origine, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, à en prendre encore une seconde, à contenter les deux partis, à se partager entre les

deux plans, à s'affaiblir sur le Mincio, tandis qu'il laisserait dans l'inaction sur le Pô 60 à 70 mille hommes qui auraient dû se trouver au choc principal, à Custoza, d'où, après la victoire, ils auraient pu tout à leur aise se diriger sur Venise et au-delà. » (4)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Si la Russie a été, avec le St-Siége, la dernière puissance à adopter la convention internationale de Genève neutralisant le service des blessés en campagne, elle n'a pas tardé, depuis sa conversion, à rattrapper le temps perdu. Dans le courant du mois de mai dernier elle a nanti les divers gouvernements de l'Europe et spécialement notre Conseil fédéral d'un projet d'adjonction à ladite convention proscrivant l'emploi des projectiles explosifs. La plupart des Etats européens ont adhéré en principe à cette proposition, en se réservant toutefois d'examiner de plus près ce qu'on entend par cette espèce de projectiles de guerre. Ensuite de ces réponses favorables le cabinet de St-Pétersbourg vient de proposer une conférence d'experts dans cette capitale pour coucher en article précis l'idée humanitaire nouvelle.

A l'invitation qui lui a été transmise le Conseil fédéral doit avoir répondu, en date du 27 juillet, « qu'il voit avec plaisir la réunion de la conférence de St-Pétersbourg, mais qu'il n'y enverra pas de délégués, étant d'avance disposé à adhérer aux décisions qui seront prises ». Nous espérons pouvoir publier prochainement le préavis que notre bureau d'artillerie a dû donner sur la matière.

Le fusil à répétition Vetterli récemment décidé, et primé de 10 mille francs par le Conseil fédéral, n'est pas encore complètement arrêté par l'inventeur, qui vient d'y apporter plusieurs améliorations notables d'après le système Bethel-Burton. Des essais du dernier modèle ont eu lieu dernièrement à Arau et ont donné de brillants résultats. Les experts qui y ont assisté considèrent maintenant le Vetterli perfectionné comme la meilleure arme de la chrétienté. La substitution d'un ressort en spirale au chien ordinaire a beaucoup simplifié le mécanisme et a permis une réduction du prix d'achat. Le magasin ne contient, il est vrai, que dix cartouches au lieu de treize que portait le fusil de la première fabrique ; mais on a l'espoir d'arriver au nombre de douze. Un bon tireur vide le magasin en vingt-cinq secondes, bien qu'il soit encore peu familiarisé avec son arme. Dans la charge simple non accélérée, il tirera douze coups en 95 secondes.

Le Conseil fédéral a approuvé, en date du 20 juillet 1868, une instruction qui lui a été proposée par son Département militaire, pour l'administrateur du dépôt de guerre fédéral à Thoune, et a abrogé l'instruction pour l'administrateur des immeubles à Thoune, du 18 avril 1864.

Le tir de Vienne actuellement en cours prend les proportions d'un grand événement. Environ 15000 tireurs, dont 600 Suisses, y participent. Nos compatriotes ont eu l'honneur de défilier en tête du cortège d'ouverture et ils ont été salués

(4) *Guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche et la Confédération germanique en 1866.* 2 volumes grand in-8°. Paris, Tanera éditeur, 1868.